

CNDP CHASSENEUIL DU POITOU

Est vacant au CNDP-Chasseneuil du poitou (86) un poste de catégorie A de
Documentaliste « Terminologies et langages d'indexation et d'interrogation »

Poste ouverts aux titulaires et aux non titulaires

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Contact : helene.harvent@cndp.fr

Candidatures : recrutement@cndp.fr

Le service IED est chargé de l'animation du réseau des documentalistes et des médiathèques des CRDP et CDDP. Il établit et maintient des vocabulaires contrôlés (thesaurus, nomenclatures, ...).

Mission :

Le chargé de mission « terminologie et langages d'indexation et d'interrogation » crée des référentiels terminologiques en collaboration avec des spécialistes de domaine pour répondre à des besoins de recherche documentaire, d'indexation automatique, de rédaction technique, de structuration des connaissances (thesaurus, ontologies, nomenclatures, taxonomies) et de veille scientifique.

Contexte professionnel :

Le chargé de mission travaillera dans un contexte de synergie entre la terminologie et le traitement automatique de la langue (traduction automatique ou semi-automatique, extraction automatique de terminologie, développement de moteurs de recherche plus performants), ainsi qu'en interface avec l'équipe chargée du système d'information documentaire du réseau SCÉRÉN.

Il devra mettre en relation les champs de la terminologie avec l'approche conceptuelle et le différencier de la lexicographie dans une perspective de recherche fédérée sur des données hétérogènes et de web sémantique.

Activités :

- Mise en œuvre et suivi de projets (analyser la faisabilité d'un projet de terminologie)
- Conception et pilotage des travaux de terminologie dans divers domaines de spécialité
- Participation à la définition de la politique de maintenance et d'évolution des langages d'indexation et d'interrogation
- Contrôle de la qualité de travaux terminologiques réalisés en interne ou en externe
- Management et animation des groupes de travail
- Sélection et paramétrage des logiciels de gestion de données terminologiques
- Mise en place de bases de données terminologiques
- Planification, rédaction des documents d'aide à la décision, des cahiers des charges techniques et organisationnels. Définition et suivi budgétaires. Définition et suivi des moyens techniques. Evaluation et politique d'indicateurs
- Organisation et animation des réunions
- Rédaction de documents méthodologiques à destination des partenaires
- Mutualisation des ressources terminologiques avec d'autres organismes de recherche
- Recherche de partenariats

Compétences et aptitudes :

- Connaissance approfondie de la linguistique
- Connaissance approfondie en matière de vocabulaires contrôlés et d'indexation
- Connaissance des normes internationales dans les domaines de l'information-documentation, des technologies de l'information et de la terminologie et de leurs applications spécifiques au domaine de l'éducation. Mettre en œuvre les méthodes de travail sur les normes

- Connaissance approfondie des normes et mise en œuvre de l'ensemble des méthodes de travail en terminologie
- Connaissance générale des techniques de recherche en info-doc (constitution de corpus de référence, recherche des équivalents en langue étrangère)
- Maîtrise des techniques de traduction et de terminologie
- Evaluation des outils d'aide à la traduction et à la terminologie
- Maîtrise des outils informatiques de gestion de bases de données terminologiques
- Maîtrise des outils d'extraction automatique de terminologie dans des corpus en texte intégral

- Connaissances en informatique (programmation et modélisation UML) : capacité de dialogue et d'échange avec les développeurs du service informatique
- Connaissances juridiques notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle : capacité de dialogue et d'échange avec les juristes de l'établissement

- Capacité d'organisation, de travail en équipe
- Sens du relationnel
- Capacité à rédiger des notes de synthèse, documents méthodologiques, communication écrite et orale
- Maîtrise des outils de communication et de travail informatique
- Contrôle de la qualité de l'information

- Conception et animation des actions de valorisation (formation, communication, publication...)

- Maîtrise de l'anglais (traduction / expression orale)
- Connaissance du système éducatif Français

Le chargé de mission doit avoir une double compétence à la fois sur l'aspect méthodologique de la gestion de projet mais aussi et surtout sur la spécificité des vocabulaires contrôlés et des systèmes d'information documentaire.

Formation :

Traduction spécialisée et ingénierie linguistique et documentaire (CAPES de documentation, DESS ou Master 2 Ingénierie documentaire, lexicologie, ...)

Centre national de documentation pédagogique
Téléport 1 @ 4
BP 80158
86961 Futuroscope cedex